

Vos communes

AIGUILLES

Tremplin Innovation : et les lauréats sont...



Les candidats au prix Tremplin innovation se sont réunis. Photo Le DL /Valérie CAUVIN

Les tremplins Innovation sont portés par le groupe informel Queyr'avenir. Depuis 3 ans, il organise un tremplin, doté de 12 000 € cette année, pour donner un coup de pouce aux porteurs de projets du territoire. Ils étaient une dizaine à concourir.

Mercredi 17 et vendredi 19 mars, les candidats ont soutenu leur projet devant un jury composé de professionnels, de représentants du Crédit Agricole, et des membres de Queyr'avenir. Samedi 20 mars, réunis à la salle polyvalente, c'était l'heure des résultats.

Les candidats ont rapidement présenté leur projet avant de connaître les résultats. Comme le fit remarquer Dominique Bucci Alberto, la maire d'Aiguilles, « tous ces projets sont formidables, et bons pour le territoire. Le choix n'a pas dû être facile. » Eric Blanc Debrune (Queyr'avenir) précise que « tous n'avaient pas les mêmes besoins : financement, reconnaissance, ou appui d'un réseau, mais tous s'avèrent complémentaires les uns des autres. Tous s'avèrent être des jeunes impliqués dans leur territoire. »

Jean-Pierre Seror (Queyr'avenir) a présenté les lauréats de cette édition 2021.

Romain Imbert (Saint-Véran et Guillestre) et David Monnet (Château-Ville-Vieille) ont obtenu la reconnaissance de leurs projets respectifs. Romain Imbert va créer son entreprise de transport avec un camion-grue, créneau absent sur le territoire. David Monnet est apiculteur et a un projet immobilier qui lui permettrait de transformer et valoriser sa production de miel. Pour leurs projets, ils s'engagent avec une prise de risque, et des investissements autour de 400 000 €.

Julia Pras (Aiguilles) est accompagnée à hauteur de 1 500 € dans son projet de diversification de l'accueil au camping d'Aiguilles, avec l'achat de yourtes.

Arlène Buzet, centre équestre de Ceillac, a reçu 2 000 € pour l'accompagner dans son désir d'accueillir également des personnes handicapées dans son centre équestre, et ainsi acquérir un traîneau pour qu'elles puissent approcher au plus près des chevaux.

Kévin Taduy, pour la Pianoterie de Guillestre, et Clara Farouze pour la Rose des vents, font atelier commun. Le jeune couple s'est installé à Guillestre l'an dernier : lui à la restauration, accordage et cours de piano ; elle à l'accordage et restauration des accordéons et au travail de vitraux. Leurs projets ont été regroupés par le jury. Ils ont reçu 3 500 € de subventions.

Le premier prix a cumulé l'aide classique du tremplin et celle de l'innovation. Yoann Robin (Abriès) repart avec 5 000 € bien nécessaires pour lancer son activité de maraîchage. Dans cette aventure il va travailler la terre, avec la volonté de planter, de récolter et de transformer des espèces locales. Ce sera un gros travail au départ pour remettre la terre en état, pouvoir la cultiver avant d'obtenir des récoltes à écouler sur place.